

157

CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC,
29 Janvier, 1857.

MONSIEUR LE CURÉ,

Je vous envoie avec la présente Circulaire :

1. La lettre encyclique contre les abus du Magnétisme, que la Sacrée Congrégation de l'Inquisition vient d'adresser à tous les Evêques du monde ;

2. L'Indult par lequel Sa Sainteté Pie IX a bien voulu accorder, pour cette Province, les Indulgences et les privilèges attachés à l'Œuvre des Bons Livres fondée à Bordeaux, avec un tableau des Indulgences, et un règlement des Bibliothèques Paroissiales ;

3. Un nouveau tableau des Indulgences attachées à l'Œuvre de la Propagation de la Foi ;

4. Le Bref Apostolique donné par Sa Sainteté Pie IX, sous la date du 18 Juillet, 1856, en faveur de la Sainte-Enfance, accompagné d'un tableau complet des Indulgences accordées à l'Association de la Sainte-Enfance.

Grâce à Dieu, les abus du Magnétisme condamnés dans l'encyclique de la Sacrée Congrégation sont à peine connus parmi nous. Docile à la voix de son Archevêque, qui lui signalait ces pratiques, comme dangereuses, et superstitieuses, notre bon peuple s'est hâté de les rejeter : et déjà il semble les avoir oubliées.

Mais il me paraît important que vous connaissiez le jugement que le S. Siège en a porté : afin que vous puissiez y puiser un nouveau motif de zèle, et en tirer des armes puissantes, pour combattre cette grande superstition de nos jours, si jamais l'esprit d'illusion et de mensonge faisait de nouvelles tentatives pour la ranimer chez nous.

On peut dire que les Bibliothèques de Paroisses sont un complément nécessaire de nos écoles. Pour que nos jeunes gens complètent l'instruction qu'ils ont reçue dans ces écoles, il faut qu'ils aient des livres. Si l'on veut qu'ils aient des livres, il faut leur en procurer. Si l'on ne veut pas qu'ils en lisent de mauvais, il faut leur en donner de bons.* Et ce n'est qu'en établissant des bibliothèques à leur usage, dans chaque paroisse, que l'on réussira à leur procurer ces livres.

* Messieurs les Curés voudront bien se rappeler que les Messieurs Crémazie, à la recommandation de l'Archevêché, ont fait venir de Montréal un nombre considérable d'exemplaires de la Relation du P. Bressani, livre admirable, le plus intéressant peut-être qui ait jamais été publié sur nos missions. Il n'est pas une seule des bibliothèques paroissiales qui ne dût en posséder au moins deux exemplaires.